

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz
Séance du 4 octobre 2012

Présidence : Jean Hubert, président

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- vu le préavis no 8/2012 relatif à la réorganisation de la Protection Civile, dans le canton de Vaud et en particulier dans le district de Morges,
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'autoriser la Municipalité à adhérer à la nouvelle Organisation régionale de la Protection Civile de Morges (ORPC)
- d'accepter la convention de la nouvelle ORPC, dont un exemplaire est joint au présent préavis,
- de prononcer la dissolution de l'Organisation régionale de la Protection Civile de Cossonay

Ainsi délibéré en séance du 4 octobre 2012

Le Président :
Jean Hubert

la secrétaire :
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, l'atteste, la secrétaire